

Accusé de réception en préfecture
095-219502804-20240311-2024-DM-024A-AU
Date de télétransmission : 14/03/2024
Date de réception préfecture : 14/03/2024

Publié Notifié le 14.03.2024

GOUSSAINVILLE – n° 2024/.....

Pour le Maire
Par délégation de signature,

REPUBLIQUE FRANCAISE

Le Rédacteur

Patricia MZIL

COMMUNE DE GOUSSAINVILLE

Département du Val d'Oise

- Arrondissement de Sarcelles

- Chef Lieu de Canton

DECISION DU MAIRE n°2024-DM-024A

Du 11 mars 2024

OBJET : DOMAINE DE COMPETENCES PAR THEMES - Culture (8.9)

CULTURE - Contrat de cession des droits d'exploitation avec la société Footstyle SARL pour le spectacle « FOOTSTYLE » au parc du Vieux Pays.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2020-DCM-01A en date du 04 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a procédé à l'élection de Monsieur Abdelaziz HAMIDA, en qualité de Maire,

Vu la délibération n° 2020-DCM-05A du Conseil Municipal en date du 15 juillet 2020 décidant de déléguer à Monsieur Abdelaziz HAMIDA, Maire, les missions complémentaires prévues par l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la société Footstyle SARL dispose du droit d'exploitation du spectacle « FOOTSTYLE » et est seule à même de réaliser la prestation artistique souhaitée par le pouvoir adjudicateur,

Considérant que la Ville a décidé d'organiser le spectacle « FOOTSTYLE » pour 1 représentation tout public, le samedi 22 juin 2024 de 15h00 à 17h30, dans le parc du Vieux Pays de Goussainville,

Considérant le projet de contrat de cession,

DECIDE

Article 1^{er} : DE SIGNER le contrat avec la société Footstyle SARL - route de Digoin - 71130 Gueugnon, pour 1 représentation du spectacle « Footstyle » :

- Le samedi 22 juin 2024 de 15h00 à 17h30,
- Dans le parc du Vieux Pays de Goussainville,
- Pour un montant de cession de 1582.50 euros TTC.

Article 2 : DE DIRE que les crédits nécessaires figurent au budget communal.

Le Maire
Abdelaziz HAMIDA



Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Acte à classer

2024-DM-024A

1

En préparation

2

En attente retour
Préfecture

3

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-03-14T09-31-38.00 (MI251604905)

Identifiant unique de l'acte : 095-219502804-20240311-2024-DM-024A-AU (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : CULTURE - Contrat de cession des droits d'exploitation
avec la société Footstyle SARL pour le spectacle "
FOOTSTYLE" au parc du Vieux Pays.

Date de décision : 11/03/2024



Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 8. Domaines de compétences par thèmes
8.9. Culture

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : DECISION 24.PDF

Multicanal : Non

Pièces jointes :

Contrat de cession
spectacle Footstyle -
décision 24.PDF

Type PJ : 99_AU - Autre document



Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé

Date 14/03/24 à 09:31

Par IMZIL Fadwa

Transmis

Date 14/03/24 à 09:31

Par IMZIL Fadwa

Accusé de réception

Date 14/03/24 à 09:35